

**Contrat d'engagement « Spécialité du p'tit Lafouasse » sous l'égide de l'AMAP Bon Amappétit (Amap de Vélizy-Villacoublay),
entre la Ferme LAFOUASSE -91470 Pecqueuse, (ci-après nommé LE PRODUCTEUR)
et le Consom'Acteur adhérent de l'Amap Bon Amappétit (Amap de Vélizy-Villacoublay),**

Période Octobre 2017 / Septembre 2018

Dates de distribution :

**05 octobre 17, 09 novembre 17, 07 décembre 17, 18 janvier 18, 08 février 18, 08 mars 18,
05 avril 18, 03 mai 18, 07 juin 18, 05 juillet 18, 06 septembre 18**

Coordonnées de l'adhérent Consom'Acteur

Nom de l'adhérent : Prénom :
Téléphone : Courriel :
Adresse :

Engagements du Consomm'Acteur :

- Etre adhérent de AMAP Bon Amappétit (Amap de Vélizy-Villacoublay), et notamment : être à jour de son adhésion, respecter les plannings de distribution et de préparation des produits de l'ama selon les modalités du règlement.
- Faire acte d'engagement solidaire avec le producteur en payant à l'avance la distribution des produits.
- Remettre le présent contrat signé en 1 exemplaire avec 4 chèques correspondant à l'ensemble de ma commande pour chaque trimestre, libellé à l'ordre de « *Sylvie Lafouasse* »(montant minimum des chèques : 10€).Sans le règlement total du contrat, celui-ci sera considéré comme nul.
- Venir retirer sa commande sur le lieu, le jour et à l'heure prévue de la distribution, de 18h15 à 19h, ou se faire remplacer. Aucun remboursement ne sera effectué par l'AMAP ou par le producteur. Les produits oubliés par les adhérents seront portés à une association caritative ou partagés.

Engagements du producteur :

- Produire selon des méthodes respectueuses de l'environnement certifiées AB.
- Livrer les produits aux dates prévues le jeudi soir à 18h00 pour la distribution de 18h15. Produits conditionnés en sacs papier individuels.
- Aviser ses partenaires en cas de problème exceptionnel qui affecterait la livraison – Possibilité de décalage de livraison ou de remplacement des denrées.
- Accepter au moins une visite annuelle des adhérents à la ferme.

Détail de ma commande :

Inscrire dans le tableau le nombre de part de 500g (sauf 250g pour les tagliatelles fraîches et poids variable pour la surprise) que je souhaite **par distribution** et par variété, et le montant en € **par distribution**. Puis inscrire le montant total en € par distribution puis par trimestre.

		3 distributions 10/2017 à 12/2017		3 distributions 01/2018 à 03/2018		3 distributions 04/2018 à 06/2018		2 distributions 07/2018 à 09/2018	
		Qté /distri.	Total € /distri.	Qté /distri.	Total € /distri.	Qté /distri.	Total € /distri.	Qté /distri.	Total € /distri.
500g Ofeli semi complète	4,85€								
500g Ofeli/Fusilli semi complète Légume *	6,90€								
500g Fusilli semi-complète	4,85€								
500g Macaroni complète	4,85€								
500g Canestri complète	4,85€								
Surprise (poids variable en fonction des variétés)**	4,85€								
250g Tagliatelles fraîches semi complète	3,20€								
Total € par distribution									
Total € par trimestre									

*Les Ofeli/Fusilli Légumes seront aromatisés aux légumes ou aromates du moment (betterave, carotte, poireau, céleri, fenouil, sarriette, ciboulette, persil, basilic, tomate, poivron...).

** La surprise contiendra : 500g de spécialités nature sèches ou 350g aromatisées.

Durée de conservation : les spécialités sèches se conservent 9 à 12 mois dans un endroit sec à l'abri de la lumière et les spécialités fraîches 2 à 3 jours à +3°C.

Ingrédients : Farine de blé tendre, eau ou légume (24%).Présence de **blé** et traces éventuelles de **céleri** dans les spécialités (l'atelier utilisant du céleri).

Fait à : le

L'adhérent

Le producteur Thomas Lafouasse